

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fécamp, le 24 mars 2022

Revitalisation du Cœur de Ville de Fécamp : Action Logement réserve 6,5 millions d'euros pour 8 projets immobiliers

Action Logement amplifie son engagement dans le programme national Action Cœur de Ville à Fécamp. Un avenant à la convention immobilière a été signé le 24 mars par Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Maire de Fécamp, Raynald MAHEUT, Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Fécamp Caux Littoral, Alain PIQUET, Président du Comité régional d'Action Logement Normandie et Régis BELLENCONTRE, Vice-président du Comité régional d'Action Logement Normandie. Cette nouvelle étape dans la valorisation du centre-ville de Fécamp fait suite à la signature de la convention cadre signée le 4 juillet 2018 et de la convention immobilière signée le 20 novembre 2018.

Cette convention vient compléter la politique mise en place par Fécamp dans le cadre du programme Action Cœur de Ville. La ville a pour mission de définir une liste d'immeubles sur lesquels Action Logement pourrait agir en finançant les porteurs de projets publics ou privés. En contrepartie de ces financements, les logements remis en location bénéficieront à des salariés pour renforcer le lien emploi-logement.

Par cet avenant, Action Logement, la ville de Fécamp et la Communauté d'Agglomération de Fécamp Caux Littoral définissent les conditions d'une intervention commune pour favoriser la restructuration d'immeubles stratégiques du centre-ville. L'objectif est d'accroître l'attractivité du centre-ville dans le cadre du projet de transformation porté par la collectivité. La convention entend ainsi renforcer la dynamique de l'emploi, favoriser la mixité sociale et accompagner la rénovation énergétique de l'habitat ancien. La ville de Fécamp et la Communauté d'Agglomération de Fécamp Caux Littoral s'engagent à faciliter les relations entre les porteurs de projets et Action Logement.

8 immeubles anciens ont été identifiés, conjointement par la collectivité et Action Logement, comme étant stratégiques et nécessitant des travaux de restructuration et de réhabilitation. Ils fournissent l'opportunité de créer une offre nouvelle de logements à loyers abordables en centre-ville, respectant les normes d'habitabilité et de performance énergétique.

A ce jour, Action Logement a déjà engagé 4,8 millions d'euros sur 3 opérations du territoire de Fécamp : 77 logements seront remis à court terme sur le marché.

L'ensemble du programme va permettre de revitaliser le cœur de ville, en donnant un second souffle aux commerces et logements vacants, dans le respect de l'identité de la ville et en répondant aux enjeux contemporains en matière d'habitat. À l'horizon 2022, ce sont 138 logements qui seront ainsi proposés.



CONTRIBUTION D'ACTION LOGEMENT A LA RECONQUETE DES CENTRES DES VILLES MOYENNES

Le programme national « Action Cœur de Ville » permet à 222 villes moyennes réparties sur tout le territoire national de développer des projets ambitieux de reconquête de leur centre-ville, formalisés dans le cadre d'une convention pluriannuelle de revitalisation.

La lutte contre les fractures territoriales constitue une préoccupation majeure des partenaires sociaux. Elle conduit ces derniers à s'engager activement en soutien de cette politique publique aux côtés des acteurs des territoires. À ce titre, Action Logement finance le volet habitat du programme en proposant une offre renouvelée de logements accessibles aux ménages salariés grâce à la réhabilitation de bâtis considérés comme stratégiques pour la réussite de projets communaux de revitalisation.

Dans ce programme, doté au total de 5 milliards d'euros par différents acteurs, Action Logement engage 1,5 milliard d'euros sur 5 ans sous forme de prêts et de subventions versés directement aux opérateurs du logement social et aux investisseurs privés pour conduire les opérations identifiées en lien avec les communes.

Cette intervention d'Action Logement vise la création d'une gamme variée de logements attractive et adaptée aux besoins des salariés : accession sociale, logement locatif social, privé ou libre par la requalification du bâti ancien de centre-ville. Par cette action volontariste, Action Logement entend activer un levier nouveau au bénéfice du développement de l'emploi et du dynamisme économique des territoires et assurer ainsi pleinement sa vocation d'utilité sociale au service de l'intérêt général.

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis près de 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 19 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 46 ESH, 5 filiales de logements intermédiaires et un patrimoine de plus d'un million de logements.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr

Nous suivre :  [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement) -  [Action Logement](https://www.linkedin.com/company/actionlogement) -  [Action Logement](https://www.youtube.com/channel/UC...)

À PROPOS DE LA VILLE DE FÉCAMP

La Ville de Fécamp a une fonction de centralité pour un bassin de vie qui constitue un pôle de rayonnement régional, il s'agit bien d'une « ville moyenne » et à ce titre elle a été retenue par le dispositif national Action Cœur de Ville

Élaboré en concertation et en partenariat avec les élus du territoire, les acteurs économiques, techniques et financiers, ce programme est au service des territoires.

Avec ses 19000 habitants, Fécamp est le deuxième pôle d'équipements de l'arrondissement après Le Havre. La ville structure le territoire des Hautes Falaises, rural et agricole. L'activité touristique est importante mais ne doit pas masquer l'activité agricole prospère et une zone maritime.

Avec 8000 emplois environ, soit 3/4 des emplois de l'agglomération, Fécamp constitue le moteur du développement local du territoire. Son économie, historiquement liée au port, à la construction navale et la pêche notamment, est aujourd'hui tournée vers les services.

La ville souhaite travailler le lien ville Port par l'aménagement cohérent de 3 grands sites (Presqu'île / la Mâturation et le centre-ville). Il s'agit bien de structurer l'aménagement de voirie et de circulation autour des projets industriels, portuaires, culturels et touristiques de la presqu'île.

La ville souhaite articuler l'aménagement et développer des projets sur le site dit de « la mâturation » qui permettra de lien vers le centre-ville cœur des aménagements qualifiant les déplacements et le cadre de vie, axe fort de la convention.

Le développement durable et le déplacement mode doux font partie des notions en cours de mise en œuvre à l'échelle de la ville de Fécamp. Ce label, Fécamp Ville Verte, est transversal à l'ensemble des réflexions actuellement en cours.

Fécamp s'identifie comme une ville tournée vers une transition énergétique cohérente et mesurée avec des sujets prégnants (arrivée des éoliennes offshore, développement de la vélo route du Lin, voies cyclables, développement de projets de méthanisation à l'échelle de l'agglomération et l'arrivée d'entreprises travaillant sur du recyclage de métaux ...). La revitalisation du centre-ville et de ses commerces sont au centre de la politique menée depuis de nombreuses années.

Enfin, le renouvellement de l'offre locative et de l'offre d'accession sont des axes forts des attentions de la convention, mobilisent les financements et l'ingénierie autant sur la rénovation que sur la création.

En savoir plus : ville-fecamp.fr

Nous suivre : [f VilleFecamp](https://www.facebook.com/VilleFecamp) [t @VilleDeFecamp](https://twitter.com/VilleDeFecamp) - [y Ville de Fécamp](https://www.youtube.com/VilleDeFecamp)

À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION FÉCAMP CAUX LITTORAL

La Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral est constituée de 33 communes dont Fécamp, ville-centre qui concentre la moitié des 40 000 habitants. Le territoire intercommunal offre les avantages de la vie en ville, à la campagne et en bord de mer, tout en proposant de nombreux services publics et équipements aux habitants.

La Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral exerce plusieurs compétences structurantes : développement économique, urbanisme, habitat ou numérique. Au quotidien, elle accompagne les habitants par de nombreux services de proximité : centre de santé, crèches, piscine, loisirs des jeunes, collecte des déchets ménagers... Engagée dans la démarche « Territoire 100 % énergies renouvelables », l'Agglomération a positionné la transition écologique au cœur du projet communautaire, prise en compte et déclinée dans de nombreuses actions, à travers notamment le Plan Climat Air Energie Territorial, l'eau et l'assainissement, la gestion des milieux aquatiques, la prévention des inondations, le traitement des déchets... Avec un vaste champ d'actions, l'Agglomération Fécamp Caux Littoral est un acteur essentiel du développement local et œuvre au renforcement de la qualité de vie des habitants et de l'attractivité du territoire.

En savoir plus : agglo-fecampcauxlittoral.fr

Nous suivre : [f AggloFecampCauxLittoral](https://www.facebook.com/AggloFecampCauxLittoral) [t @AggloFecamp](https://twitter.com/AggloFecamp) - [in Agglo Fécamp Caux Littoral](https://www.linkedin.com/company/Agglo-Fecamp-Caux-Littoral)

[y Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral](https://www.youtube.com/Communaute-d-Agglo-mer)

CONTACTS PRESSE

ACTION LOGEMENT

Cathy Levesque : 06 20 23 36 29 / cathy.levesque@actionlogement.fr

VILLE DE FÉCAMP

Hélène Leboutteiller : 02 35 10 60 48 / helena.leboutteiller@ville-fecamp.fr

AGGLOMÉRATION FÉCAMP CAUX LITTORAL

Christine Luciani : 02 35 10 55 88 / christine.luciani@agglo-fecampcauxlittoral.fr